

# Dois-je continuer à me repentir après avoir été pardonné?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 70

~ 1689 15.4-5 ~

*La repentance initiale n'est pas compromise, mais authentifiée par la repentance continue. ~ 2 Corinthiens 7.10*

Puisqu'à [la question 58](#) nous avons déjà répondu en partie à ce problème en considérant le rapport entre la *justification définitive* et le *péché rémanent*, nous tenterons d'y apporter des éléments nouveaux. Tout d'abord, rappelons que la conception de la repentance comme une expérience unique au début de la vie chrétienne est erronée. Au paragraphe 4, la confession présente la repentance comme une réalité continue qui se poursuit tout au long de la vie chrétienne :

(Par. 4) Tout comme la repentance doit être continuée pendant tout le cours de notre vie, en raison du corps de mort et de ses actions, ainsi, il est du devoir de chaque homme de se repentir spécifiquement de ses propres péchés connus.

La repentance doit être envisagée comme une trajectoire qui commence lors de la régénération au début de la vie chrétienne. *Les héritiers du royaume ne sont pas ceux qui se sont repentis, mais ceux qui se repentent* (Mt 4.17 ; Mc 1.15). La repentance qui n'est pas continue est de même nature que la foi temporaire (Mc 4.17) : elle vient d'un enthousiasme momentané, d'un sentiment passager de culpabilité ou d'une impression forte qui s'estompe après quelque temps. La repentance qui dure est l'œuvre du Saint-Esprit ; elle est une conscientisation profonde du pécheur non seulement à la gravité de ses péchés, mais à la dépravation radicale de sa nature (Rm 7.23-24). Celui qui se repent confesse que ce ne sont pas uniquement ses mauvaises paroles ou ses mauvaises actions qui sont le problème, mais son propre cœur corrompu d'où elles émanent (Mt 15.19). De mauvais fruits proviennent d'un mauvais arbre. La vraie repentance amène celui qui se repent à se voir comme le premier des pécheurs (1 Tm 1.15), c'est-à-dire à être préoccupé et dégoûté d'abord par son propre péché.

La repentance continue commence donc par la confession continue (Ps 51.4-7 ; 1 Jn 1.9). La confession dans la grande assemblée et la confession en particulier (Ps 40.10 ; Esd 10.11 ; Mt 6.12 ; Jc 5.16). Cette confession est accompagnée par la mortification de la nature pécheresse (Ga 5.24 ; Hé 12.1,4). Ceci signifie que lorsque nous connaissons un péché dans notre vie, nous le confessons, l'abandonnons, le combattons. Le chrétien mène un combat spirituel ; il ne combat pas contre les autres ou contre les circonstances, mais premièrement contre lui-même et la puissance du diable qui cherche à s'emparer de lui (Ga 5.17 ; Ep 6.12 ; 2 Tm 2.26). Lorsque l'enfant de Dieu n'est pas conscient de ses transgressions, il prie Dieu pour en être conscientisé et pardonné (Ps 19.13 ; Lc 19.8).

Ainsi décrite, la vie chrétienne peut sembler être une tyrannie pénitentielle interminable. Cependant, la repentance ne mène pas au désespoir, mais à l'assurance du pardon. La tristesse selon Dieu produit non pas la mort, mais la vie et le salut (2 Co 7.10-11), car Dieu accueille et restaure ceux qui reviennent à lui (És 55.7 ; Am 5.4). C'est pourquoi la confession achève la présentation de la repentance sur la note positive de l'assurance du pardon au paragraphe 5 :

(Par. 5) Dieu a pris, par Christ dans l'alliance de grâce, des dispositions telles pour la préservation des croyants pour le salut, que malgré qu'il n'est pas de péché si petit qui ne mérite pas la damnation, il n'est pas de péché si grand qui puisse attirer la damnation sur ceux qui se repentent. La proclamation constante de la repentance est de ce fait nécessaire.

La prédication de la repentance, loin de détruire les hommes, les conduit dans le seul refuge qui peut les sauver du péché et ses conséquences : la grâce et la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ. La grâce ne consiste pas à banaliser le péché, *puisque'il n'est pas de péché si petit qui ne mérite pas la damnation*. Cependant, la grâce divine sera toujours plus grande que n'importe quel péché de l'homme ; car « *là où le péché a abondé, la grâce a surabondé* » (Rm 5.20).

Se voir comme le premier des pécheurs ce n'est pas avoir une si mauvaise estime de soi que l'on mène une misérable existence sous le poids de la honte et de la culpabilité. Paul présente en lui-même le portrait d'un homme qui est à la fois pleinement conscient de son péché et rempli de l'assurance d'être accepté et aimé de Dieu grâce à Jésus-Christ :

<sup>13</sup> [J]'étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité ; <sup>14</sup> et la grâce de notre Seigneur a surabondé, avec la foi et l'amour qui est en Jésus-Christ. <sup>15</sup> C'est une parole certaine et entièrement digne d'être reçue, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier. (1 Tm 1.13-15).

Le chrétien est donc simultanément juste et pécheur, saint et transgresseur. Conséquemment, il est à la fois confiant et repentant, certain de l'amour de Dieu et de sa misère. Le chrétien n'a pas commencé avec la repentance et la grâce pour ensuite se passer de celles-ci en continuant par ses propres forces (Ga 3.3). *Le renouvellement de sa repentance n'est pas un signe de régression, mais la preuve de sa conversion, puisque la repentance initiale n'est pas compromise, mais authentifiée par la repentance continue.* Ceux qui marchent dans une telle repentance ne s'en détournent jamais (2 Co 7.10).